**DECLARATION SUR LE POINT 10 DE L’ORDRE DU JOUR SUR L’ASSISTANCE INTERNATIONALE ;**

**ETAT PARTIE : BENIN**

MONSIEUR LE PRESIDENT !

MA DELEGATION VOUS REMERCIE POUR VOTRE PRESIDENCE ET VOUS FELICITE POUR LA CONDUITE DES TRAVAUX DE CETTE CSP 10 SOUS VOTRE LEADERSHIP.

LE BENIN SOUTIENT TOUTES LES ACTIONS DU SECRETARIAT POUR UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DES ETATS DANS LES RECOMMANDATIONS AU TERME DE L’ARTICLE 16 SUR L’ASSISTANCE INTERNATIONALE.

MON PAYS A, A TITRE D’EXEMPLE, BENEFICIE DE L’ASSISTANCE DE EXPERTISE FRANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D’UN REGIME NATIONAL DE CONTROLE ET L’ELABORATION D’UNE LISTE NATIONALE DE CONTROLE CONFORMEMENT A L’ARTICLE 5 DU TRAITE. LE BENIN A AUSSI ETE SOLLICITE EN TEMPS QUE CHAMPION REGIONAL EN MATIERE D’ETABLISSEMENT DES RAPPORTS EN AFRIQUE ET A FOURNI UNE ASSISTANCE EN TERMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES INTERINSTITUTIONNELLES.

ENFIN NOUS SOUTENONS LE PRINCIPE DU FOND D’AFFECTATION VOLONTAIRE PREVU A L’ARTICLE 16 DU TRAITE ET ENCOURAGEONS TOUS LES ETATS PARTIES A UN FINANCEMENT PLUS ACCRU ET CONTINU DES PROJETS DE MISE EN ŒUVRE.

JE REMERCIE ENFIN LE SECRETARIAT DU TRAITE POUR SES EFFORTS INLASSABLES POUR LA PARFAITE ORGANISATION DE CETTE CONFERENCE.

JE VOUS REMERCIE !